



SÉANCE ORDINAIRE
15 MARS 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS DEUX MILLE VINGT-ET-UN SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, PRÉSIDENT. LA SÉANCE EST EXCEPTIONNELLEMENT TENUE À HUIS CLOS EN VISIOCONFÉRENCE.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 028-03-2021

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 MARS 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 15 mars 2021 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 029-03-2021

1.2 MESURE EXCEPTIONNELLE – SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE MARS 2021 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE À HUIS CLOS PAR LE BIAIS D'UNE VISIOCONFÉRENCE

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (coronavirus), le gouvernement du Québec a adopté une directive autorisant le conseil et le comité exécutif ou administratif de toute municipalité, communauté métropolitaine, société de transport en commun ou régie intermunicipale à siéger à huis clos et permettant à leurs membres de prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, sans nécessairement devoir être présents en personne;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu qu'étant donné l'établissement de mesure exceptionnelle dans le contexte actuel de la pandémie de la COVID-19, il est attendu que la séance ordinaire du mois de mars 2021 sera tenue à huis clos par le biais d'une visioconférence.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 030-03-2021

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2021

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2021. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.



● ADMINISTRATION

Résolution RT 031-03-2021

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 15-03-2021 au montant de **45 075.44 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 032-03-2021

3.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2020

À la suite de la présentation du rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020 par madame Chantal Longtin, c.a. pour Cloutier + Longtin Inc., mandaté par la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour procéder à la vérification annuelle des états financiers.

Il est proposé monsieur Yves Legault

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes approuve les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2020 tel que présenté.

Le rapport financier est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

● EXPLOITATION

Résolution RT 033-03-2021

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par visioconférence de monsieur Étienne Derderian;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport mensuel de février 2021.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 034-03-2021

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2021

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois de février 2021.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 035-03-2021

4.3 MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS RELATIF À LA CARACTÉRISATION DES DÉBITS ET CHARGES ET ÉTALONNAGE DES STATIONS DE POMPAGE ET SYSTÈME DE MESURES DE DÉBIT DE LA STEU POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes souhaite augmenter le nombre de campagnes de mesures de débits et charges et étalonnage des stations de pompage et systèmes de mesures de débit de la STEU pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT l'appel d'offre sur invitation;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu d'octroyer le contrat à la firme SIMO Management Inc. relatif à une (1) campagne de mesures de débits et charges et étalonnage des stations de pompage et systèmes de mesures de débit de la STEU pour l'année 2021 pour une somme d'au plus 10 950 \$ plus les taxes applicables et l'option pour une (1) autre campagne supplémentaire pour 2021 pour une somme d'au plus 10 950 \$, plus les taxes applicables, selon les termes et clauses techniques du cahier des charges.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-411.

● **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● **DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

● **POINTS À DISCUTER**



● **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 036-03-2021

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MARS 2021

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19 h 22.

Louis-Philippe Marineau
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire